



Règlement Exposition Photos 2017

Finalité

L'association organise une exposition de photos sur la commune de Valloire pendant l'été 2017 avec l'aide d'autres partenaires, notamment pour ce qui concerne le lieu d'exposition. Le but est double :

- participer à l'animation de la station
- faire découvrir la nature et le patrimoine de la commune au travers des clichés et de participer ainsi à la sensibilisation du plus grand nombre à sa nécessaire préservation.

Thèmes retenus pour 2017

- **Fleurs de montagne et eau:** L'association entre fleur et eau donne souvent des sujets intéressants. C'est aussi vraie pour la flore alpine. C'est donc l'objet de ce premier thème. La règle est simple. Nous attendons tout beau cliché de fleur(s) d'altitude avec de l'eau quelle que soit sa forme: pluie, rosée, neige, givre, brume,..ou bien avec à proximité un ruisseau, un lac, une mare...et bien sûr rien n'empêche de jouer éventuellement avec les reflets. Les possibilités sont donc nombreuses.
- **Entre Cimes et abîmes:** Tout est dans le titre. Il s'agit de montrer le côté grandiose voir vertigineux de nos montagnes avec des photos prises en Savoie ou Dauphiné (100 km autour de Valloire)
- **Le patrimoine de Valloire nous surprend:** Cette année, nous ferons place à toute belle photo du patrimoine de la vallée de Valloire avec une touche originale, singulière voir insolite.
- **La montagne ailleurs dans le monde....une invitation au voyage:** Vous avez sûrement dans vos archives de beaux clichés pris lors de vacances, treks, expéditions en montagne à l'étranger. Et pour que l'invitation au voyage soit instructive, merci de mentionner où et dans quel pays la photo a été prise.

Règles

- La participation à cette exposition est ouverte à tous.
- Trois photos maximum par thème. (avec un maximum de 12 photos par participant)
- Merci de ne pas mettre de cadre ou de filigrane pour que les photos soient sur un pied d'égalité. L'utilisation de logiciel de traitement d'image tel que photoshop est acceptée mais pas nécessaire.
- Format des photos pour la soumission (par ordre de préférence)
 - o Photo numérique : fichier numérique au format JPG (prise avec un appareil d'au moins 2Mpixel pour permettre un développement en A4)
 - o Tirage papier au format A4 20x30
- Envoi par email à contact@vnea.net ou remise au Chalet Pierre Paul avant **le 10 Juin 2017**,
- Les photos devront être accompagnées lors de la soumission: du nom de son auteur et coordonnées, du lieu et de la date où la photo aura été prise.
- En soumettant les photos, diaporamas ou films les participants garantissent qu'ils sont propriétaires des droits d'auteur. Si une ou des photos représentent un personnage reconnaissable, elle devront comporter son autorisation à l'utilisation de la/des photos dans le cadre du concours de notre association.
- L'association retiendra à l'aide d'un jury environ 100 à 150 photos ainsi que les meilleurs diaporamas/films (à voir en fonction du nombre et la qualité des soumissions) pour l'exposition
- L'association s'occupera du tirage papier au format 20x30 (ou similaire, sauf si celui-ci est déjà fourni)
- L'association s'occupera avec d'autres partenaires de la commune d'exposer ces photos et films pendant l'été, à priori à partir de mi-juillet. (voir dates exactes sur le site web) Entrée gratuite.
- L'association demandera à un jury de sélectionner les 10 meilleures soumissions au sens du jury. Les gagnants se verront attribuer un petit lot. Ils seront prévenus par email ou téléphone.
- L'association restituera à leur propriétaire toutes les tirages papier qui lui auront été confié. Par contre l'association gardera dans un « album souvenir » toutes les photos développées par l'association. Cet album, comme celui des années précédentes est disponible au siège de l'association.
- Sauf stipulé différemment par le participant lors de la soumission, le participant accorde à l'association le droit de publier les photos sur son site Internet et de les utiliser pour réaliser un petit calendrier et/ou un poster (40 ou 50 tirages max ,vendu à petit prix au profit de l'association. Le nom des photographes y sera bien sûr mentionné. Les photographes restent bien sûr propriétaires de leurs clichés et de tout autre utilisation de leurs photos.
- La participation à ce concours implique le plein accord sur l'acceptation du présent règlement.

<http://vnea.net>

email : contact@vnea.net

Valloire Nature Et Avenir (VNEA)

Association loi 1901 agréée intérêt général - Chalet Pierre Paul – Les Verneys – 73450 Valloire